



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

LE CENTRE DE TRANSFERT D'ENTREPRISE SIGNE UNE ENTENTE COLLABORATIVE AVEC DEUX CORPORATIONS PROFESSIONNELLES QUÉBÉCOISES

Bromont, le 4 octobre 2019 – Dans le cadre d'un colloque sur le transfert d'entreprise, c'est avec grand enthousiasme que le CTEQ annonce la signature d'une double entente de collaboration avec la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ) et la Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ). Ainsi, les trois organismes à but non lucratif souhaitent joindre leur force et leurs efforts pour soutenir leurs membres concernés par l'enjeu et les défis du transfert et de la reprise.

Ensemble, le CTEQ, la CMMTQ et la CMEQ s'engagent à mettre leur expertise professionnelle respective au service de leurs communautés afin de non seulement les sensibiliser au transfert d'entreprise, mais également les épauler dans leur démarche.

« Grâce à ce partenariat, les corporations pourront organiser en exclusivité pour leurs membres des groupes de formation dédiés aux repreneurs ainsi que d'autres formations qui ciblent les entrepreneurs qui désirent planifier le transfert de leur entreprise. N'oublions pas que reprendre, c'est aussi entreprendre » a indiqué M. Vincent Lecorne, PDG du CTEQ.

« La pérennité de l'entreprise constitue une préoccupation constante pour nos membres entrepreneurs. C'est pourquoi nous trouvons primordial de pouvoir désormais leur offrir un soutien neutre et confidentiel dans le cadre de leur démarche de transfert d'entreprise » a poursuivi M. André Bergeron, directeur général de la CMMTQ.

« Il y a trois ans, nos membres ont exprimé un besoin d'accompagnement en ce sens. Nous cherchions depuis le bon partenaire, celui qui démontrerait une crédibilité établie. Nous sommes donc très heureux de notre partenariat avec le CTEQ, qui permettra à nos membres de profiter d'une solide expertise. » a affirmé M. Simon Bussière, directeur général de la CMEQ.

À propos du CTEQ

Le Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ) a pour mission de traiter l'enjeu de la relève des dirigeants et du transfert d'entreprise. Le CTEQ mobilise l'ensemble des acteurs du développement économique pour relever le défi du repreneuriat et agit en tant qu'acteur facilitateur neutre pour rendre le marché plus transparent et favoriser la pérennité des entreprises du Québec. Le CTEQ est soutenu financièrement par le ministère de l'Économie et de l'Innovation qui lui a spécifiquement confié le mandat de sensibiliser, d'informer, de coordonner, de mailler et référer les entrepreneurs dans leur processus de transfert et reprise d'entreprises.

À propos de la CMMTQ

Créée en 1949, la CMMTQ regroupe des entrepreneurs spécialisés œuvrant dans le domaine de la mécanique du bâtiment, plus particulièrement en plomberie et en chauffage. Conformément à sa mission, la CMMTQ voit à augmenter la compétence et l'habileté de ses membres afin d'assurer au public une plus grande sécurité et une meilleure protection en matière d'hygiène et de santé. Elle assume la qualification professionnelle des entrepreneurs en plomberie et en chauffage, confiée par le gouvernement du Québec, et régleme la conduite de ses membres dans l'exercice de leur métier.

À propos de la CMEQ :

Fondée en 1950 à la suite de l'adoption de la Loi sur les maîtres électriciens, la CMEQ a pour mission d'assurer la protection du public. À cette fin, elle vérifie et contrôle notamment la qualification de ses membres en vue de s'assurer de leur compétence, de leur probité et de leur solvabilité.

-30-

Pour plus d'informations

Frédéric Beaumier | Agent aux communications et marketing
Lisa Théberge | Coordinatrice responsable équipe des communications
Centre de transfert d'entreprise du Québec
1 844 200-2837
communication@ctequebec.com